

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANTIBES - 0601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/07/2025 - B2025/004281 - 2001 B 01030 - 439 949 470 - A.C.D.C. AGENCE COMMERCIALE DEVELOPPEMENT ET CONSEIL

A.C.D.C.
S.A.R.L. au capital de 9.000 €
Siège social à 06270 VILLENEUVE LOUBET
679 Avenue du Docteur Julien Lefebvre
R.C.S. ANTIBES 439 949 470 (2001 B 1030)

-oOo-

1°) Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 soumise à l'assemblée générale annuelle des associées du 28 mai 2025.

Il a été proposé à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice de cet exercice soit la somme de 480.583 €, augmentée du report à nouveau créditeur de 97 € pour former un bénéfice distribuable de 480.680 €, en totalité à la réserve de prévoyance.

2°) Résolution adoptée par l'assemblée générale des associés du 28 mai 2025 relativement à l'affectation du résultat :

« DEUXIEME RESOLUTION

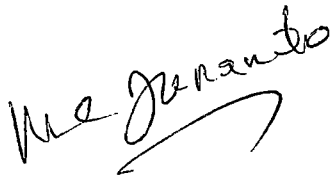
<i>La collectivité des associés après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 est un bénéfice de</i>	<i>480.583 €</i>
<i>Lequel augmenté du report à nouveau créditeur de</i>	<i>97 €</i>
<i>Constitue un bénéfice distribuable de</i>	<i>480.680 €</i>

Décide de l'affecter dans sa totalité à la réserve de prévoyance.

L'assemblée générale donne acte à la gérante de ce qu'en application de l'article 243 bis du code général des impôts, il lui a été rappelé qu'il a été distribué aux associés :

- Un dividende de 4.000 € par part sociale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022,*
- Un dividende de 3.000 € par part sociale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022,*
- Un dividende de 3.000 € par part sociale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021,*

** Que les montants des revenus distribués au titre de ces trois exercices antérieurs étaient éligibles à l'abattement de 40% prévu par l'article 158-3-2° du code général des impôts. »*



1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2025

Désignation de l'entreprise SARL A.C.D.C.

Néant ☐

Adresse de l'entreprise 885 AVENUE DR. JULIEN LEFEBVRE

06270 VILLENEUVE LOUBET

Numéro SIRET * 4 3 9 9 4 9 4 7 0 0 0 0 2 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

						Exercice N clos le			Exercice N-1 clos le		
						3 1 1 2 2 0 2 4			3 1 1 2 2 0 2 3		
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014	12 725	016	12 725					
	Immobilisations corporelles *		028	56 171	030	50 023	6 148	8 484			
	Immobilisations financières * (1)		040	1 689	042		1 689	1 689			
	Total I (5)		044	70 585	048	62 748	7 837	10 173			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	313 894	070	10 392	303 502	845 227			
		Autres * (3)	072	31 997	074		31 997	3 784			
	Valeurs mobilières de placement		080	1 505 687	082		1 505 687	1 000 000			
	Disponibilités		084	189 414	086		189 414	304 150			
	Charges constatées d'avance *		092	8 170	094		8 170	7 883			
	Total II		096	2 049 161	098	10 392	2 038 769	2 161 043			
	Total général (I+II)		110	2 119 746	112	73 140	2 046 606	2 171 217			
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		9 000	10 000			
	Ecart de réévaluation				124						
	Réserve légale				126		1 000	1 000			
	Réserves réglementées *				130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131		1 365 712	1 409 680			
	Report à nouveau				134		97	75			
	Résultat de l'exercice				136		480 583	507 922			
	Subventions d'investissement				137						
	Provisions réglementées				140						
	Total I				142		1 856 392	1 928 677			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges				154						
	Emprunts et dettes assimilées				156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						
	Fournisseurs et comptes rattachés				166		9 449	6 184			
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169		25 754	233 652			
	Comptes courants d'associés				173						
	Autres dettes				175		155 011	2 703			
	Produits constatés d'avance				174						
	Total III				176		190 214	242 539			
	Total général (I + II + III)				180		2 046 606	2 171 217			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2025

Désignation de l'entreprise		SARL A.C.D.C.		Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le				Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		13 1 1 2 2 0 2 4				13 1 1 2 2 0 2 3							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209			210							
	Production vendue	biens	215		214								
		services *	217	243	218	313 693	919 329						
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222								
	Production immobilisée *			224									
	Subventions d'exploitation reçues			226									
	Autres produits			230	43 137	21 502							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	356 830	940 830							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	593								
	Variation de stock (marchandises) *			236									
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238									
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240									
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	104 597	107 812						
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	537	244	3 604	2 846				
	Rémunérations du personnel *			250	67 379	97 214							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	32 707	45 453							
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce)			255	2 336	2 553						
	Dotations aux provisions			256	10 392								
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	86 276	30 516						
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
	Total des charges d'exploitation (II)				264	307 884	286 393						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	48 946	654 437							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III) 280	5 687	17 790							
	Produits exceptionnels			(IV) 290	586 140	704							
	Charges financières			(V) 294		90							
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		450						
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348										
	Impôts sur les bénéfices *			(VII) 306	160 190	164 468							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	480 583	507 922							
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	480 583	314						
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318									
	Provisions non déductibles *			322									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	161 394								
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opes-cts d'associés	247		330	15 785								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999									
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997						
	DÉDUCTIONS												
Entreprise nouvelles (41. sexies)	986		987										
FRRI France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181		989										
Divers ZFA NG (41 quaterdecies)	345		344										
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G													
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	657 762	354						
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				Déficit col. 2	356								
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	657 762	372						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 046 606.13 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 313 692.51 Euros et dégageant un bénéfice de 480 582.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	LINEAIRE	3 ANS
Mobilier	LINEAIRE	5 ANS

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	8 962
Autres dettes	1 837
Total	10 799

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 170
Total	8 170